**Zeitschrift:** Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

**Band:** - (1925)

**Heft:** 62

**Artikel:** La collaboration des Suisses à la mise en valeur du domaine colonial

de la France

Autor: M.T. / Muret, Henri

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-889442

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

SIÈGE SOCIAL : 61, AVENUE VICTOR-EMMANUEL III

PARIS (8°)

## BULLETIN MENSUEL

JUILLET-AOUT 1925

Le Numéro: 1 fr. 50 Abonnement: 15 fr.

Numéro 62

PRÉSIDENT D'HONNEUR: M. ALPHONSE DUNANT, MINISTRE DE SUISSE EN FRANCE

PRÉSIDENT: M. J.-L. COURVOISIER
VICE-PRÉSIDENT: M. AUGUSTE DUPLAN
TRÉSORIER: M. CH. COURVOISIER-BERTHOUD
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: M. MAURICE TREMBLEY

## La Collaboration des Suisses à la mise en valeur du Domaine Colonial de la France

Au cours de la journée franco-suisse organisée à Lausanne le 4 juillet, à l'occasion de la Foire internationale de produits coloniaux et exotiques, de nombreuses personnalités françaises et suisses ont tenu, au Palais de Rumine, une conférence à laquelle notre Chambre de Commerce était représentée et où l'ensemble des relations franco-suisses a été l'objet d'un intéressant échange de vues.

Une idée, en particulier, a été lancée, ce jourlà, qui nous paraît pratique, c'est-à-dire réalisable et qui pourrait bien être féconde en résultats heureux : M. Henri Muret, directeur du Bureau industriel suisse, du Comptoir suisse et de la Foire coloniale, dans un discours que nous voudrions pouvoir reproduire en entier, s'est attaché à montrer la possibilité d'une collaboration des Suisses à la mise en valeur du domaine colonial de la France. Voici les principaux passages de cette partie de son discours. Nous aurons l'occasion d'y revenir et nous invitons nos lecteurs, français aussi bien que suisses, à nous communiquer les réflexions que l'idée de M. Muret leur inspirera.

M. T.

La mise en valeur des domaines coloniaux est l'un des problèmes les plus actuels et les plus passionnants de l'activité du monde, en même temps que l'une des plus réconfortantes œuvres de paix. C'est une œuvre saine parce qu'elle est faite de travail, de création et de production.

La Suisse est privée de colonies, mais l'on peut se demander s'il ne serait pas possible dans certains cas et sous certaines formes de mettre à contribution la collaboration des Suisses plus que cela n'a été le cas jusqu'à présent

Par la force des choses, les Suisses à l'étranger ne seront jamais envahissants. Contrairement à ce que parfois l'on croit, les Suisses établis dans les pays d'outre-mer sont peu nombreux; ce qui peut provoquer cette erreur, c'est que beaucoup de Suisses occupent des situations en vue, qu'ils doivent à leurs qualités nationales et ethniques.

La Suisse a 3.800.000 habitants dont 340.000 étrangers, comprenant 57.000 Français. Le nombre des Suisses établis à l'étranger atteint environ 300.000 dont le tiers en France. Ce chiffre se répartit comme suit sur la surface du

globe : 160.000 en Europe; 134.000 en Amérique; 2.740 en Afrique; 1.196 en Asie; 2.386 en Australie. Ainsi il y a autant de Suisses en

Australie qu'en Afrique.

Nous ne sommes ni pires, ni meilleurs que d'autres, nos qualités sont compensées par d'indiscutables défauts, mais qui ne changent rien au fait que ces qualités sont de celles qui conviennent dans les exploitations coloniales. Malheureusement la Suisse ne possède pas de colonies et est ainsi privée de ce merveilleux régulateur de l'activité économique et de la production dont bénéficient d'autres pays; aussi les crises de la production sont-elles tout particulièrement aiguës en Suisse. Produire est un des facteurs essentiels de toute prospérité et toute entrave à la production est un facteur d'appauvrissement et de démoralisation; « pour donner à la production son maximum d'efficacité » disait M. Painlevé, président du conseil, dans un discours récent « trois facteurs sont indispensables : les hommes, l'outillage, la liberté des échanges », rien n'est plus vrai.

Les richesses naturelles de la France et de son domaine colonial sont énormes. L'œuvre de préparation qui précède l'exploitation de ces richesses est considérable, et aucun peuple ne possède des qualités plus frappantes que le Français pour l'accomplir. L'œuvre d'exploitation est plus difficile encore, parce qu'elle nécessite des ressources en hommes et en moyens qui, comme nous le disait récemment ici un grand Français, dépassent ce que la France peut fournir, et l'on peut se demander si la collaboration de la Suisse à cette œuvre ne pourrait être fertile en résultats heureux.

Si parfois, en Suisse, on redoute l'exode des Suisses qui vont s'établir dans votre belle France, c'est que souvent ils sont perdus pour nous et sont remplacés par des éléments non autochtones; car il se produit un mouvement irrésistible des pays à forte natalité vers les pays à natalité ralentie. Si des Suisses s'établissent dans les colonies, le même danger n'est plus à craindre, car le plus souvent ils reviennent au pays en rapportant un peu de cette énergie, de cette trempe pour lesquelles la vie dans les colonies est la meilleure des écoles.

La crise dont souffre la Suisse et dont elle souffrira longtemps encore fait regretter qu'elle ne possède pas de colonies, où toutes les forces suisses mal utilisées trouveraient un champ d'activité en rapport avec leurs aspirations. Il y a en Suisse une foule d'hommes de valeur qui brûlent du désir de mieux remplir leur existence et d'y trouver la satisfaction d'un travail productif et utile.

Nous devons veiller en Suisse au danger de la dénationalisation de nos ressortissants qui vont chercher ailleurs une vie plus active ou plus facile; ne pourrait-on, pour obvier à ce danger, étudier par exemple la possibilité d'une collaboration systématique des Suisses dans certaines colonies, leur confier peut-être un mandat spécial sur certains territoires, où vivant entre eux, restant imprégnés de l'esprit, de la tradition suisses, ils resteraient Suisses et conserveraient les qualités si utiles dont je vous ai parlé et que fatalement la dénationalisation fait perdre; ainsi ces qualités qui, pardonnez-moi l'expression, ont une valeur commerciale certaine, seraient conservées intactes et exerceraient leur influence.

Une telle forme de collaboration serait d'un appui certain pour la France.

La Suisse ne peut fournir de la main-d'œuvre proprement dite en grande quantité, mais bien les cadres nécessaires à l'utilisation de la main-d'œuvre indigène; la Suisse peut fournir des agronomes, des médecins, des ingénieurs, des contremaîtres, des fermiers, des mécaniciens, etc., soit tous les éléments nécessaires aux diverses périodes de l'exploitation : assainissements, lutte contre la mortalité, préparation des terrains, cultures, etc... mais encore une fois pour que les qualités suisses soient vraiment efficaces, c'est une forme ne s'éloignant que peu de celle que j'ai suggérée qui devrait, semble-t-il, être étudiée. Bien des difficultés existent et une condition domine cette forme de collaboration, c'est celle de la protection; mais il semble qu'une solution ne devrait pas être impossible et qu'un statut spécial pourrait être étudié.

Alors nous pourrions voir des capitaux suisses prendre une part beaucoup plus active dans

les exploitations coloniales.

Henri Muret, Directeur du Bureau industriel Suisse.

\*

M. Beau, ancien ambassadeur de France à Berne, qui prenait part à la conférence où M. Muret a exposé son idée, s'est exprimé comme suit :

« La ville de Lausanne essaie d'ajouter un lien à tous ceux qui nous unissent : c'est le lien colonial. Elle invite les Suisses et nous à invités en nous demandant de faire de la propagande sur les possibilités d'établissement des Suisses dans les colonies françaises.

Je puis leur donner l'assurance qu'ils trouveront là les conditions d'activité, de travail, de placement de capitaux qu'ils ne trouveraient probablement pas ailleurs. La France, malheureusement, à la suite de cette guerre, n'a pas seulement perdu d'immenses capitaux; elle a perdu une grande partie de ses fils en âge

d'aller à l'étranger; tous les hommes de 20 à 40 ans ont subi un dur tribut qu'il a fallu payer à la mort ou à la maladie. Eh! bien, il reste encore, dans nos colonies, beaucoup de place à prendre et l'activité des Suisses sera la bienvenue, car ils apporteront là, comme dans la France métropolitaine, les qualités de travail, l'activité et le sérieux qu'on a rencontrés partout. »

## Le succès de la Foire Internationale de Produits coloniaux et exotiques de Lausanne

Le cadre de ce Bulletin ne nous permet pas de consacrer, à la belle Foire de Lausanne, un compte rendu détaillé, mais nous nous en voudrions de ne pas enregistrer, ne fût-ce qu'en quelques lignes, son incontestable succès.

Tous ceux qui l'ont visitée garderont, comme nous-mêmes, le souvenir d'une exposition très intéressante, parfaitement organisée, prête à l'heure dite et qui a tenu — chose rare — plus qu'elle

ne promettait.

L'idée d'organiser sur les bords du Léman une foire internationale de produits coloniaux était nouvelle. A beaucoup de gens elle est apparue comme une idée bizarre, comme une sorte de gageure. Pour nous qui avons été les premiers à y applaudir, il n'a jamais fait de doute que c'était une idée ingénieuse et qui réussirait. Sa réalisation a pleinement justifié nos prédictions. Il est vrai que nous connaissions les initiateurs de cette foire. Nous savions, de longue date, qu'ils sont gens à ne ménager ni leur temps, ni leur peine et que les difficultés ne sont jamais pour eux qu'un stimulant.

Les difficultés ont été nombreuses dès le début. Ce n'était pas une mince entreprise que d'obtenir la participation des grands pays en un temps où les foires et expositions se multiplient partout. Les participants on le sait ont été très nombreux, leur participation imposante et nous sommes bien certains que tous se sont félicités d'être venus.

La France était particulièrement bien représentée. Ses délégués ont su, avec un budget modeste et dans un temps relativement court, organiser une série de stands qui ont constitué une belle et harmonieuse démonstration des ressources admirables du domaine colonial de la France. Il faut remercier le Gouvernement français d'avoir fait, pour nous, cet effort, à un moment où la France aurait pu, sans nous désobliger, nous répondre que sa grande exposition internationale des Arts Décoratifs et Industriels modernes réclamait toute son attention et ne lui laissait ni les moyens, ni le temps de préparer à l'étranger une manifestation digne d'elle. C'est un joli geste qu'elle a fait là et nous avons de

bonnes raisons de croire qu'elle en aura été récompensée.

Nous savons en tous cas que les innombrables visiteurs et en particulier les visiteurs suisses, pour lesquels cette foire a été une leçon de choses aussi agréable qu'utile, ont examiné en détail, avec un intérêt marqué, ce bel ensemble de produits infiniment variés que les colonies françaises et les pays placés sous le protectorat de la France s'étaient donné la peine de présenter avec autant de méthode que de goût.

Les ingénieux organisateurs de la I<sup>re</sup> Foire internationale de produits coloniaux et exotiques et la très hospitalière municipalité de Lausanne ont fait œuvre utile. Qu'ils veuillent bien trouver ici, avec nos félicitations réitérées pour un succès largement mérité, l'expression de nos remerciements pour les heures instructives, profitables et charmantes qu'elles nous ont fait vivre.

М. Т.

#### Notre Stand à la foire de Lausanne

Notre Chambre de Commerce occupait, à la Foire de Lausanne, un stand contigu à celui du Bureau industriel Suisse. En l'organisant, nous nous étions simplement proposé d'attirer l'attention sur notre organisation et les services qu'elle rend. Nous sommes heureux de pouvoir dire que notre but a été atteint. Chaque jour, de nombreux visiteurs sont venus feuilleter les collections de notre Bulletin mensuel, que nous avions mis à leur libre disposition. La plupart ont demandé à le recevoir régulièrement. Quantités de questions nous ont été posées sur des sujets très divers. Nous pouvons donc nous féliciter d'être allés à Lausanne. Nous croyons avoir réussi à rendre service à beaucoup de visiteurs qui ne s'étaient jamais encore adressés à nous. Nous sommes certains en tout cas que notre petit stand a contribué à procurer de nouvelles relations à notre Chambre de Commerce, en même temps qu'il a consolidé celles qu'elle entretient depuis longtemps dans les milieux les plus divers.